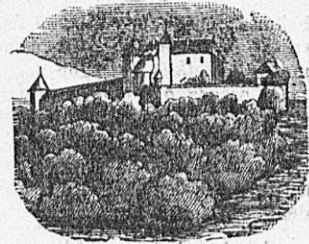


rue de Gruyères
 le. XXXXX
 eux. XXXXX
 de scrotale très grave, qui
 douleurs. J'avais essayé
 rter et après divers traitem-
 ation. Comme je ne pouvais
 éme état jusqu'à ce qu'une
 adresser à la Polyclinique
 t de m'envoyer de suite un
 ai me gêner en aucune fa-
 ndance un traitement qui
 mois, je n'ai plus besoin de
 i en à faire, la hernie n'est
 éri. La Polyclinique privée
 accompagnée de calvitie
 ne avec plaisir que je pu-
 pers-nnes qui auraient à
 r tous les renseignements
 Solingen, le 20 mars 1898.
 et haut de Johann Geisler
 e. Adresse: Polyoli-



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Suisse... 1 an, Fr. 2 50
 ... 6 mois, 2 50
 Étranger : 1 an, Fr. 3 —
 ... 6 mois, 2 50 —
 payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les
 bureaux de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁸⁷ 4⁴⁵ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Canton, 10 c.,
 Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 80 c. la ligne.
 S'adresser à l'agence de
 publicité Haasenstein & Vo-
 gler, à Bulle, r. de Gruyères;
 Fribourg, rue St-Nicolas,
 ou à ses succursales.

t et or.
MORAT
 queurs fines.
 d'Arbois.
 t. le litre.
 lique à 100,000
PRIMES
 du 22 février 1892
 (isse)
 illet 1898.

BULLE, le 24 février 1899.

LES ÉLECTIONS COMMUNALES

Le renouvellement intégral des conseils commu-
 naux a été fixé par le Conseil d'Etat au 12 mars
 prochain. Cette date prématurée a généralement
 surpris les électeurs et on s'est demandé en vain
 pour quels motifs l'autorité cantonale avait avancé
 d'environ deux mois l'époque habituelle des élec-
 tions générales pour les conseils communaux.

On a de même été fort surpris de voir l'arrêté
 gouvernemental fixer au 21 mars prochain l'entrée
 en charge des nouveaux conseils communaux, alors
 que, selon l'arrêté de 1895, les conseils commu-
 naux élus à cette époque devaient rester en fonc-
 tions pendant quatre ans, soit jusqu'au 14 mai de
 cette année. Il y a là une erreur évidente, car
 personne n'a le droit de réduire la durée légale des
 fonctions d'une autorité quelconque.

Enfin, pour la première fois, nous voyons appli-
 quer à la ville de Fribourg les dispositions parti-
 culières de la loi de 1896 établissant pour elle un
 régime distinct de celui de toutes les autres com-
 munes du canton; cette loi, à notre avis, est in-
 constitutionnelle et n'a, du reste, pas été revêtue
 des sanctions légales.

Le délai pour demander l'élection par le système
 proportionnel expirait samedi 18 février, à 6 h. du
 soir, soit à peine 8 jours après la première publi-
 cation dans la *Feuille officielle* et au moment même
 où la seconde publication parvenait au public,
 alors qu'en 1895 l'arrêté était du 26 février pour
 fixer les élections au 5 mai, avec le délai pour la
 proportionnelle au 13 avril.

Aussi est-il assez naturel qu'il y ait eu des er-
 reurs et des irrégularités dans les demandes de

scrutin proportionnel. Nous ne savons encore ce qui
 s'est passé dans les districts, mais à Fribourg une
 demande de vote proportionnel a été retirée dès
 le lendemain par la bonne moitié des signataires
 qui prétendaient avoir été induits en erreur. Le
 chiffre légal n'étant plus atteint, le conseil com-
 munal, dans sa séance du lundi 20 mars, n'a eu
 qu'à prendre acte du fait qu'aucune demande de
 scrutin proportionnel n'avait été régulièrement
 formulée.

C'est, du reste, un fait heureux, puisqu'il a per-
 mis aux divers partis politiques de la ville de Fri-
 bourg de s'entendre pour une *liste unique*, compo-
 sée de représentants des trois partis, sur la base
 de la composition actuelle du conseil communal et
 dans le but de mener à bien les grands travaux en
 exécution ou projetés dans notre cité.

Il n'y aurait donc pas de lutte à Fribourg, à
 moins d'événements imprévus, et ce sera la pre-
 mière fois depuis 29 ans (en 1870) que le conseil
 communal sera élu sur une liste d'entente et de
 conciliation pour la sauvegarde des intérêts maté-
 riels et économiques.

Sans doute, le parti radical n'a pas dans le con-
 seil communal actuel la représentation à laquelle
 il pourrait prétendre de par sa force numérique,
 mais l'assemblée générale des délégués du parti et
 le comité n'ont pas cru devoir assumer la respon-
 sabilité d'une lutte, toujours aiguë dans notre ville,
 pour obtenir un siège de plus et alors que la pro-
 portion actuelle était reconnue et acceptée par les
 principaux groupes de l'opinion. L'entente a, en
 outre, cet avantage de mieux respecter la dignité
 des électeurs et d'éviter ces campagnes électorales
 énervantes dont certains quartiers de Fribourg
 ont été trop souvent le théâtre.

Ainsi, les élections communales du 12 mars

s'annoncent, selon toute probabilité, comme paci-
 fiques pour la ville de Fribourg.

Puisse-t-il en être de même dans toutes les au-
 tres communes du canton! Nous apprenons qu'à
 Romont, à Morat, à Bulle, à Estavayer, la propor-
 tionnelle a été demandée; par contre, à Châtel-St-
 Denis, une liste d'entente, comprenant cinq con-
 servateurs et quatre indépendants, sera élaborée.

Nous recommandons à tous nos amis politiques,
 dans toutes les communes, de défendre leurs droits
 et leurs opinions, car c'est de l'indépendance com-
 munale que seule peut jaillir la vraie liberté poli-
 tique dans notre canton. (Confédéré.)

CONFÉDÉRATION SUISSE

L'exposition de 1900. — Le secrétariat suisse
 pour l'exposition de 1900 dit que les travaux de
 l'exposition sont poussés avec la plus grande acti-
 vité. Le commissariat général suisse a transféré
 ses bureaux à Paris. Le commissariat travaille à
 la répartition de tous les exposants, avec l'aide
 d'experts spéciaux. Il s'efforcera de grouper les
 produits d'une même espèce, afin de donner une
 idée d'ensemble et de diminuer les frais de chaque
 exposant.

Le secrétariat reste à Zurich jusqu'à nouvel or-
 dre.

Aérostation militaire. — On écrit à la *Gazette*
 de Lausanne que le ballon militaire ne sera pas
 construit ce printemps et l'école de recrues des
 aérostiers, qui devait commencer le 6 juillet,
 n'aura pas lieu. Cet ajournement est motivé par
 le retard apporté à la construction du bâtiment
 destiné à abriter le ballon. Les plans de cette halle
 ont dû être modifiés ensuite de l'adoption d'un
 type d'aérostat différent de celui qui a été prévu
 originairement. En suite d'expériences faites en
 Allemagne, le département militaire a renoncé au

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 16

Lucile Chabanau.

PAR
 CAMILLE DELTHIL

La foudre fat tombée aux pieds de M. Chabanau qu'il
 n'eût pas été plus étourdi.

— Au nom de M. le comte de Sérignac! s'écria-t-il. Ah!
 ça, mais l'on se moquait donc de lui! donner sa fille à un
 joueur, à un viveur, à un mange-tout pareil, la tante n'y
 songeait pas!

Il s'était levé, allant, venant par la chambre, criant,
 gesticulant très excité. Donner sa fille à un décafé, à un
 noble! et il disait ce mot en faisant une moue tellement
 méprisante que Mme Mirandol ne put s'empêcher de rire.

— Allons, allons, dit M. Chabanau, se trompant sur le
 motif de cette hilarité, avouez que vous avez voulu vous
 moquer de moi.

— Oh! pas du tout, c'est très sérieux, ce que je vous
 ai dit, et j'ajouterais: très faisable.

— En ce cas, puisque nous parlons sérieusement, reprit
 le bonhomme exaspéré, dites-moi bien qu'il n'a qu'à me
 serrer la paix et que je garde ma fille.

Mme Mirandol partie, les époux Chabanau se firent
 part de leurs impressions. C'était de l'inattendu, par exem-
 ple!

— Tu as été trop vif, Onésime.

— Comment, trop vif, et tu donnerais, toi, un ange
 comme notre Lucile à un diable à quatre pareil?

— Je ne dis pas cela, mais Mme Mirandol a pu être
 blessée de ton emportement.

— Tant pis pour elle, on ne se charge pas d'une mis-
 sion pareille.

— Mais, dit Mme Chabanau, si par hasard Lucile était
 prise de son cousin, comme tu le supposes, il ne faudrait
 pas se mettre mal avec la tante.

Diab! dit M. Chabanau en se grattant le bout du nez,
 tu pourrais bien avoir raison. Nous arrangerons cela.

X

Dans le cœur pur d'une jeune fille, c'est une joie que
 la naissance de l'amour. Celui qui venait d'apparaître à
 Lucile semblait descendre du ciel, aux accords des harpes
 célestes, parmi les liliales blancheurs. Et cet amour
 elle le répandit de son insu autour d'elle, le mêlant à tou-
 tes les occupations familiales de la vie. Sa piété, sa char-
 rité s'en imprégnait, pour ainsi dire. Elle trouvait un
 charme inconnu à tout ce qui lui semblait, jusque-là, futile
 ou ennuyeux. Les aspects des êtres et des choses avaient
 changé pour elle. C'était comme une autre existence dans
 un monde absolument nouveau. Même son innocence s'a-
 larmait de cette métamorphose d'elle-même, de ces modifi-
 cations dans ses manières habituelles de voir et de sentir.

Elle se demandait ingénument s'il n'y avait point pé-
 ché à laisser son imagination errer sur des sujets qui
 troublaient à ce point sa raison, jusque-là inflexiblement
 droite et sûre.

Elle se proposait d'en parler au bon curé de Sainte-
 Claire, un casuiste expert, un docteur avisé, qui ne pou-
 vait manquer de lui donner là dessus de bons conseils.

Certains souvenirs la hantaient; chassés, ils revenaient
 dans sa mémoire, amenant de fugitives rougeurs sur ses
 joues dont la peau fine et transparente était comme le clair
 reflet de son âme.

Aussi dans l'amant s'efforçait-elle de ne voir que l'é-
 poux.

Ses parents ne refusaient point de lui donner celui
 dont elle avait fait choix. Deux cœurs qui s'aimaient sont
 dignes de toutes les indulgences et de toutes les pitiés.

Au si était-elle anxieuse de savoir quel serait le résultat
 de démarches tentées par Ludovic.

Et, dans sa chambre, où maintenant elle se plaisait à
 rester seule, elle se plongeait dans des rêveries sans fin,
 indifférente à la fuite des heures, distraite de ses devoirs
 religieux qui l'occupaient autrefois, oublieuse de ses visites
 aux pauvres et aux affligés, enfin de tout ce qui lui
 avait été cher, car toutes ses affections se concentraient
 aujourd'hui dans une seule, et la nuit, parfois, elle avait
 des réveils en sursaut, croyant à la réalité du rêve.

Et tandis que Ludovic, en homme positif et blasé, cal-
 culait la somme de bien-être physique et de repos moral
 que devait lui rapporter le mariage, elle, la délicate
 enfant, si douce, si virginale, ne voyait en lui que l'élu,
 le fiancé providentiel à qui elle avait donné son âme dans
 une communion mystique.

Dans cette union intime de deux êtres qu'on appelle l'a-
 mour, il y aura toujours un trompeur et une dupe, mais,
 comme au jeu de qui perd gagne, c'est le dupé qui sera
 l'heureux, parce qu'il vivra d'illusion et que l'illusion
 seule donne le bonheur.

Mme Chabanau trouva sa fille plongée dans une de ces
 songeries vagues qui depuis quelque temps lui étaient
 habituelles et qui inquiétaient ses parents.

Elle ne prit point de détours, alla droit au but. Elle
 parla de la visite de Mme Mirandol, de la demande en
 mariage, de la surprise qu'elle avait excitée, de la colère
 du père et de son refus. Lucile fondit en larmes. Ces lar-
 mes étaient toute une révélation.

Mme Chabanau se fit alors pressante. Elle chérissait sa
 fille et, femme, elle comprenait qu'il serait imprudent de
 froisser d'une façon brutale les sentiments du cœur.

Elle avait, elle aussi, aimé jadis à sa manière. Elle se
 rappelait le temps où M. Chabanau était venu la demander
 à ses parents. Ceux-ci l'avaient agréé, il était vrai, mais
 combien elle eût alors souffert de leur nenni!

CHOCOLAT
DUCHARD
 SOLUBLE
 QUALITÉ
 ELLENIE PRIX
 MODÉRÉS
 TROUVÉ
 PARTOUT

ballon sphérique et a décidé l'acquisition d'un aérostat de forme allongée, du modèle que les Allemands appellent « dragon ».

On assure que le type préféré, qui ressemble à un cigare, tient mieux le vent et se fait même porter par lui à la façon d'un cerf-volant.

L'arsenal du ballon sera construit près de la caserne de Berne, sur la place d'exercice du Bundenfeld.

Chemins de fer. — L'accord est définitivement établi entre la direction du J.-S. et celle du P.-L.-M. au sujet de la traversée du Jura par Vallorbes-Frannee. Les travaux commenceront incessamment.

Tir fédéral de 1901. — 47 sociétés de tir de Lucerne ont décidé d'appuyer la demande de Lucerne pour le Tir fédéral de 1901.

Zurich. — La police de Winterthour vient de faire une importante capture. Un de ces derniers jours descendait à la gare un petit groupe de trois Italiens, aux allures plutôt louches, qui, peu après leur arrivée, parcouraient les magasins et établissements publics, achetant de menus objets, en faisant toujours échanger des pièces de 1 fr. Ces Italiens se livraient depuis assez longtemps à ce manège lorsque, dans un magasin où ils se présentaient, vers la fin de la journée, ont cogut quelque soupçon. Au lieu de faire du tapage, comme cela arrive, en général, en pareil cas, les patrons du magasin surent fort habilement retenir quelques instants les Italiens, pendant qu'ils faisaient eux-mêmes prévenir en toute hâte la police. Les agents purent ainsi atteindre les faux-monnayeurs, comme ils venaient de quitter le magasin. Le premier, dont ils s'emparèrent, fit une résistance désespérée et frappa un des agents d'un coup de couteau en pleine poitrine. Mais on put le maîtriser et rejoindre aussi les deux autres, puis les conduire en lieu sûr. On trouva sur eux pour environ 15 fr. de fau ses pièces. Ils avaient, dans leur fuite, jeté dans les massifs qui entourent le bâtiment du gymnase la plus grande partie de leur mauvaise marchandise 150 pièces environ, que l'on retrouvait bientôt.

Il paraît probable que les trois individus arrêtés ne sont que des affiliés d'une bande nombreuse de faux-monnayeurs, en sorte que la police de Winterthour se montre très satisfaite de cette capture.

— On sait qu'à Zurich la coutume existe de fêter en grande pompe l'arrivée du printemps (*Sechselütten*). La fête de cette année aura lieu le 17 avril.

Berne. — On avait trouvé le 17 février, dans un grenier de Glovelier, le cadavre d'une femme nommée Charmillaud, tuée d'un coup de verterli dans la bouche. On avait cru d'abord à un suicide; mais la police a découvert qu'il s'agit d'un crime, dont l'auteur est le mari de la victime. Celui-ci a été arrêté et a fait des aveux complets. Charmillaud vivait en mauvaise intelligence avec sa femme et la maltraitait souvent. Le 17 février, il lui fit absorber une grande quantité d'eau-de-vie, puis, quand il la vit en état d'ivresse, il lui plaça le canon d'un verterli dans la bouche et tira.

Vaud. — Le conseil communal de Lausanne a ratifié à l'unanimité la convention passée entre

Lucile se confia à sa mère. C'était la faute du hasard, en somme. La rencontre de Luchon avait décidé de sa vie. Mme Chabanau se sentait, elle aussi, un peu coupable. Autant que sa fille, elle s'était complue dans la conversation de M. Sérignac. Bref, ce qui était fait était fait. Il fallait envisager l'avenir, parer au mal, si c'était possible. Au fond, l'excellente femme eût été flattée d'une telle union. Elle n'avait point pour la gent tirée la même aversion que son mari.

Une alliance avec les Sérignac, cela n'était point vulgaire. Lucile, comtesse, la grandissait. Sortie de souche paysanne, entrée dans la bourgeoisie par son mariage avec Chabanau, elle se voyait déjà élevée dans la personne de sa fille au rang de la noblesse. M. de Sérignac n'était pas riche, c'était vrai, mais l'on avait de la fortune pour deux, et puis, la fortune ne fait pas le bonheur. Sa fille aimait et se croyait aimée; c'était la raison supérieure. Elle serait donc une auxiliaire pour Lucile. Elles s'entendraient toutes les deux pour vaincre les résistances de M. Chabanau. La lutte serait vive, il fallait s'y attendre, mais le hasard pouvait amener à bien ce qu'il a commencé.

On convint d'abord de ne pas brusquer les choses. Attendre que le père revint à d'autres sentiments à l'égard d'un homme qu'il jugeait mal, l'amener petit à petit à capitulation, tel fut le plan à suivre. Il ne fallait point heurter de front les idées de M. Chabanau qui s'entêterait de plus belle; l'habileté, au contraire, consistait à tourner doucement la difficulté, à lui faire croire que c'était de son plein gré qu'il arrivait à changer d'avis.

C'est ainsi que Mme Chabanau parla à sa fille, en femme expérimentée et sage, ayant eu, pendant de longues années, le temps d'étudier le caractère de son mari.

(A suivre.)

la commune de Lausanne et le département militaire fédéral, au sujet du nouvel emplacement de la place d'armes de la première division.

Cette place, 3 1/2 fois plus grande que l'emplacement actuel, est reportée plus au Nord, sur les territoires des communes de Romanel et du Mont. Le coût des terrains expropriés s'élève à 867,000 fr. Les terrains actuels reviennent à la commune de Lausanne. De son côté, l'Etat de Vaud, à la demande de la Confédération, va agrandir la caserne de la Ponthaise. Le coût de cet agrandissement dépasse le demi-million.

— Un déplorable accident est survenu mardi soir à la pharmacie de Coppet. Un garçon manipulait une bonbonne de benzine lorsque celle-ci fit explosion, réduisant en miette ce qui se trouvait dans le magasin, provoquant même un commencement d'incendie qui a d'ailleurs été rapidement éteint.

Le garçon de magasin a été légèrement blessé. Mais ce n'est pas la seule conséquence funeste de l'accident. A l'étage au-dessus de la pharmacie, se trouvait un employé des postes nommé Gilliéron, qui était malade depuis quelque temps. M. Gilliéron a eu une telle frayeur de l'explosion qu'il est mort de peur quelques instants plus tard.

— Un affreux accident s'est produit à la Tuilière, à Roile. M. et Mme N. ont été asphyxiés par l'oxyde de carbone échappé du four à cuire les briques, contigu à leur chambre. Mme N. a succombé. M. N. a pu être rappelé à la vie.

— Un charretier de Mme Schœsler, à Lausanne, qui revenait lundi de Grandvaux avec un char de vin, est, pour une cause encore inconnue, tombé de son véhicule à l'avenue de Ramine; les roues lui ont passé sur le corps. Relevé par des passants, il a succombé, tandis qu'on le transportait à l'Hôpital cantonal.

— A Louay, une femme nommée Brocard a tenté de s'asphyxier avec ses quatre enfants. L'aînée de ses enfants, une fillette de 14 ans, est morte. On espère sauver les trois autres.

Valais. — A Rotyne, hameau de la commune d'Ayent, dans la vallée d'Hérens, distant de Sion de 2 lieues, un grand incendie a détruit lundi soir huit bâtiments. Huit familles sont sans abri. Ce sinistre est dû à l'imprudence d'une vieille femme.

Neuchâtel. — Un incendie considérable a éclaté mardi à Geneveys-sur-Coffrane et y a détruit deux grands corps de bâtiment. Un locataire, nommé Courvoisier, a disparu. On craint qu'il soit resté dans les flammes.

Genève. — A Versoix, la cavalcade de bienfaisance de dimanche dernier a été attristée par un accident survenu à l'issue de la fête. Le défilé était terminé et les figurants se retiraient en suivant la promenade du port. M. Moulin, travesti en Bacchus et juché sur l'énorme futaille placée sur le char du dieu des buveurs, avait conservé cette place où la foule se plaisait à le contempler; lorsque l'attelage allégorique était venu à passer sous un platane, le joyeux Bacchus, heurtant les branches, fut renversé dans l'énorme cuve postée en arrière de la futaille qu'il montait. Dans sa chute, il se fractura deux côtes et, un tronçon d'une des côtes cassées ayant perforé les poumons, le pauvre homme ne pouvait survivre longtemps à ce navrant accident; il a succombé mardi à ses douleurs, laissant derrière lui quatre enfants en bas âge.

ÉTRANGER

France. — Ce qui a surtout frappé dans les derniers événements qui se sont produits en France, c'est la manière simple et rapide dont la transmission des pouvoirs s'est opérée, ce qui démontre que la République repose sur une base solide. C'est une constatation d'une haute importance, surtout au point de vue international, car elle prouve que la France possède un gouvernement stable, offrant toutes les garanties nécessaires pour des combinaisons à longue échéance. Les hommes peuvent changer, mais la forme de gouvernement reste immuable. On comprend, et les prétendants eux-mêmes commencent à comprendre, qu'il ne suffit plus de lancer un manifeste ou de créer des comités pour faire crouler cet édifice dont l'édification a coûté tant de luites.

A l'occasion de l'élection de M. Loubet, une journée de repos a été accordée à toutes les troupes de terre et de mer, et les punitions ont été levées.

Mardi, à la Chambre et au Sénat, il a été donné lecture du message présidentiel qui a été vivement applaudi.

Les journaux radicaux et socialistes sont satisfaits des termes de ce message. Ils applaudissent surtout à l'affirmation du respect des principes républicains.

— **Les obsèques du président Faure.** — Hier matin, à 10 heures, ont eu lieu les obsèques nationales du président Faure.

On évalue à 400.000 le nombre des personnes qui ont défilé à l'Elysée devant le cercueil. Les couronnes remplissaient plusieurs salles de l'Elysée.

M. Lardy, ministre de Suisse, a représenté notre pays aux obsèques, en qualité d'envoyé extraordinaire.

Italie. — Depuis nombre d'années, les pièces de 5 fr. et même le monnaie divisionnaire d'un et deux francs étaient devenus un mythe. Elles avaient émigré à l'étranger et le gouvernement avait dû les remplacer par des coupures en papier d'un, deux et cinq francs, pour un chiffre de 110 millions.

A la suite d'un accord monétaire additionnel, le gouvernement a donné les derniers ordres pour que ces petits chiffons de papier disparaissent de la circulation et fassent place de nouveau à la monnaie d'argent.

Allemagne. — On écrit de Berlin :

« Un riche propriétaire prussien a conçu l'idée singulière de faire labourer ses immenses terres par des chameaux, et tous les habitants des environs courent voir ce spectacle extraordinaire de chameaux traînant la charrue. L'essai a dépassé, dit-on, toutes les espérances! Un chameau fait le travail de deux chevaux et même de trois, et sa nourriture coûte moins cher que celle d'un seul cheval. D'autres propriétaires allemands se préparent à imiter l'exemple de leur compatriote. Quant au climat, il paraît que les chameaux déjà importés s'y sont habitués et ne paraissent nullement en souffrir. »

Hollande. — Guillaume II a nommé la reine Wilhelmine colonel du 15^e régiment de cavalerie prussienne.

Russie. — Un conflit s'est produit entre les Russes et les Chinois à Talién-Wan. Environ cent Chinois ont été tués. On croit que l'incident a pris naissance au sujet de la question des taxes.

— L'enquête faite sur place par l'ingénieur des mines de Jenisséik démontre que la découverte des Toungouses se rapporte bien aux restes des aéronautes Andrée et consorts.

Etats-Unis. — La Chambre des représentants a voté par 219 voix contre 34 le projet allouant 20 millions de dollars à l'Espagne, pour la cession des Philippines.

CANTON DE FRIBOURG

Ventes de vins. — Mardi a eu lieu la mise des vins récoltés en 1898 par l'Etat de Fribourg dans les vignobles des Faverges, d'Ogoz et d'Epesses. Les prix ont variés, pour la cave des Faverges, entre 81 cent. et 1 fr. Le rouge de l'Ermitage a été vendu 1 fr. 35.

A la cave d'Ogoz, le blanc a atteint des prix variant de 70 à 86 cent., moyenne 74,4. Le rouge s'est vendu au prix de 50 1/2 cent. Le vin d'Epesses 72 cent., les lies 30 1/2 cent.

Parmi les acquéreurs nous relevons les noms suivants :

Vase N° 8, 2100 litres, à 77 cent., à MM. Bertschy, Amédée, au Bry; Grand, Joseph, à Sâles; Gex, Oswald, à Bulle.

Vase N° 9, contenant 5560 litres, adjudé au prix de 92 cent., à M. François Philipona, à Bulle.

Vase N° 24, 430 litres, à 86 1/2 cent., à M. Gex, Oswald, à Bulle.

D'Avenches au Vuilly. — Les délégués des municipalités du district d'Avenches se sont réunis le 19 février à Sallavaux, à l'effet de discuter le projet d'un tramway électrique, reliant Avenches au Vuilly. Après une discussion nourrie, l'assemblée a voté la décision suivante :

« L'assemblée des délégués des municipalités du district, réunis à Sallavaux le 19 février 1899, admet en principe la création d'un chemin de fer à voie étroite, partant d'Avenches et passant par le Vuilly, avec la réserve de se prononcer ultérieurement sur le tracé à suivre. »

Le prix du lait à Romont. — Les habitants de cette ville sont de véritables privilégiés. Par suite de la concurrence, le prix du litre de lait, première qualité, est actuellement de 13 cent. Il est fort probable que ce prix sera maintenu le reste de l'année, les concurrents ne pouvant arri-

ver à une entente. Inutile de dire que les amateurs et particulièrement les amateurs de tout heureux de cet état.

Suicide. — Un jeune homme d'une maison de commerce a été tué lundi matin dans un coup de revolver dans un champ. L'originalité de Combremont depuis peu de temps transporté à la morgue pour être poussé ce malheureux à la vie.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Lettres. — Dimanche 26 février SOIRÉE

Glace. — A une maison de commerce de Gruyères, haut de dit « le Mougeron », turel formé par une un petit lac aussi étrange qu'il est, ce lac est de 30 cm. d'épaisseur et escouade d'une vingtaine de mètres. Gruyères, sous la direction de M. de Bulle, en font l'exploitation. Brasserie Beauregard, carrés de 60 cm. de côté, traités aux rayons du soleil, neaux que de forts charbonnements. Des charbonnements à leur tour les sionnera les magasins.

Mises pu
Lundi 27 février
matin, au domicile du soumissionnaire, vendra une certaine quantité d'outils de menuisier.

Mises d

Morton, le 23 février
Le Secrétaire

Soumission

La Cie du chemin de fer met au concours la fourniture de 40 m³ de sable.

Pour tous renseignements des charges, s'adresser au bureau de M. Gottrich, à qui les soumissions doivent être déposées au plus tard le 27 février.

Les soumissions portées sur papier timbré.

Syndicat

L'assemblée qui a eu lieu le 19 février a formé un syndicat invitant tous les cafés qui veulent en faire partie au café du Moléon samedi 26 février à 8 heures du soir.

A rem

un grand et beau magasin d'affaires à Fribourg, avec toutes les commodités. S'adresser à l'agence Stein & Vogler, à Bulle.

Caré

Godtsch, mor
Homard, saumon
Thon au
Fruits et légumes

de l'hoirie PEYRAUD

Apprenties

sont demandées par M. Lève, à Bulle.

ver à une entente. Inutile de dire que les consommateurs et particulièrement les pauvres gens sont tout heureux de cet état de choses.

Suicide. — Un jeune homme, employé dans une maison de commerce de Fribourg, s'est suicidé lundi matin dans sa chambre en se tirant un coup de revolver dans la tête. C'est un nommé V., originaire de Combremont (Vaud), et domicilié depuis peu de temps à Fribourg. Son corps a été transporté à la morgue. On ignore ce qui a pu pousser ce malheureux à se débarrasser ainsi de la vie.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers, Bulle. — Dimanche 26 février prochain, à 8 heures du soir : SOIRÉE FAMILIÈRE

(Communiqué.)

Glace. — A une heure et demie au sud-ouest de Gruyères, haut dans la montagne, à l'endroit dit « le Mougéron », dans un vaste entonnoir naturel formé par une dépression du sol, se trouve un petit lac aussi étrange qu'intéressant. A l'heure qu'il est, ce lac est couvert d'une belle glace de 30 cm. d'épaisseur et d'une pureté cristalline. Une escouade d'une vingtaine de solides lurons de Gruyères, sous la direction des frères Morand, de Bulle, en font l'exploitation pour le compte de la Brasserie Beauregard. La glace est levée en blocs carrés de 60 cm. de côté, puis soigneusement soustraite aux rayons du soleil et chargée sur des traîneaux que de forts chevaux tirent sur la terre nue jusqu'au pied de la montagne. Là se fait le transbordement. Des charretiers venus de Bulle emmènent à leur tour la froide matière qui approvisionnera les magasins de la Brasserie.

Tunnel Caves-Lessoc. — La Société des usines hydro-électriques de Montbovon vient de demander, par voie officielle, l'expropriation pour cause d'utilité publique du passage en tunnel des eaux de la Sarine qui seront destinées à actionner une nouvelle usine électrique à établir près de celle qui existe déjà.

Cette demande d'expropriation soulève, comme bien on pense, une opposition formelle de la part des propriétaires intéressés.

On dit que, pour la commune de Lessoc, dont le parcours de la canalisation est moindre de beaucoup que celui du territoire de Caves, la Société a payé une somme de 25,000 fr. Il s'agit pour ce trajet de passer par le rocher, sans couper de sources nécessaires aux propriétés. La commune de Rossinière reçoit 5000 fr. pour la traversée d'un pâturage. Les propriétaires fonciers demandent 30 fr. par mètre courant, tandis que la Société en offre 20 et ensuite 15. (Progrès.)

Flèvre aphteuse. — Il n'y a pas d'extension signalée à Bellegarde et on garde l'espoir que ce cas restera isolé. Mais la maladie est constatée d'un autre côté, aux Tannes (Ormont-dessus). Bien que l'écurie contaminée soit isolée et que les mesures nécessaires soient prises, il faudra toujours plus de prudence de la part du public pour empêcher l'extension du mal.

CHRONIQUE AGRICOLE

Fromages. — On signale dans le canton de Berne des ventes de fromages d'octobre, de 146 à 152 fr. les 100 kg., conditions ordinaires. Il reste passablement de marchandises à vendre, et les vendeurs céderaient volontiers à 140 fr. On produit partout beaucoup de lait cet hiver, ce qui n'est pas pour amener de la hausse dans les prix.

BIBLIOGRAPHIE

Lectures pour Tous. — Donner chaque mois des articles toujours variés, toujours pleins d'intérêt, voyages, nouvelles, romans, curiosités scientifiques, comédies, tel est le tour de force que continuent à réaliser en leurs 96 pages illustrées de 110 gravures inédites les *Lectures pour Tous*, dont le 5^e numéro vient d'être mis en vente.

En voici le sommaire : Le Prince de Bismarck, par M. Talmeier; Voyage d'un Anglais aux régions interdites; Exploration de M. Savage Landor à travers le Thibet inconnu; Pêcheur d'Islande, par A. le Braz; Aïse, roman, par J. Lermina; L'avenir du blé. Le monde périra-t-il par la famine? La photographie est-elle un art? L'assassin (fin), comédie d'E. About; Enfant perdu, nouvelle, par A. Bailly. Les *Lectures pour Tous*, dont le prix est si modique, 50 cent. seulement, constituent la véritable revue de famille. Abonnements: Un an: Paris 6 fr.; départements, 7 fr.; étranger, 9 fr.

OCCASION Les grands stocks de marchandises pour la saison d'automne et d'hiver, tels que : Par mètre
Etoffes pour dames, fillettes et enfants dep. Fr. 1. —
Milaines, bouxkins, chevots p. hommes > > 2.50
Coutil imprimé, flanelle laine et coton > > .45
Cotonnerie, toiles écruées et blanches > > .20
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendus à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. Echantillons franco.
Adresse: Max Wirth, Zurich.

Fr. 4.—
les 6 mètres LODEN double largeur.
Belle étoffe de grand usage, bon teint. — Grand choix de tissus nouveaux pour dames et messieurs dans tous les prix.
Echantillons et gravures coloriées franco.
F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.

Perdu :

Lundi, dans la soirée, à Charmey à Bulle, en porte-monnaie contenant une somme importante. Prière de le rapporter, contre récompense, à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Mises publiques.

Lundi 27 février, dès 9 heures du matin, au domicile du soussigné, à Riaz, on vendra une certaine quantité de meubles et outils de menuisier.

JULES BOSSON.

Mises de bois.

Mardi 28 février, après la mise de l'Etat, la commune de Morlon vendra un certain nombre de numéros de billons et carrons dans sa forêt de Bouleyres.
Morlon, le 23 février 1899.
Le Secrétariat communal.

Soumission.

La Cie du chemin de fer Bulle-Romont met au concours la fourniture de 250 m³ de ballast et 40 m³ de sable, répartis en deux lots.
Pour tous renseignements et voir le cahier des charges, s'adresser de 9 à 11 h. du matin au bureau de M. Gottrau, ingénieur de la voie, à qui les soumissions devront être remises au plus tard le 28 février, à 6 h. du soir.
Les soumissions porteront la suscription: Soumission pour fourniture de ballast.

Syndicat ouvrier.

L'assemblée qui a eu lieu dans le but de former un syndicat invite tous les ouvriers qui veulent en faire partie à se trouver au café du Moléson samedi 25 février, à 8 heures du soir.

A remettre

un grand et beau magasin au centre des affaires à Fribourg, avec ou sans marchandises. Conditions favorables de paiement. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, sous chiffre H168B

Carême.

Godtsch, morue, sardines. Monard, saumon, maquereaux. Thon au détail. Fruits et légumes secs. Au magasin de l'hoirie PEYRAUD-BOSSON, Bulle.

Apprenties-tailleuses

sont demandées par Mlle SERBERGEN, tailleur, à Bulle.

Etoffes pour hommes et garçons.

Retors pour pantalons, 130 cm., Fr. 1.40 j. à 1.60 p. m.
Diagonales > 130 cm., > 2.20 > 2.60 >
Milaine 1^{re} qualité, 130 cm., > 4.50 > 6.— >
Cheviot fantaisie, anglais, > 4.— > 7.50 >
> en bleu et en noir, > 4.50 > 9.80 >
Etoffes pour blouses d'ouvriers, > .85 > .95 >
Par suite des prix très bon marché, ma collection d'échantillons offre des avantages pour toute personne.

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.

Par décision du 1^{er} février 1899, le Conseil de surveillance a porté au quatre pour cent l'an le taux d'intérêt des cédules à émettre dès ce jour. Le placement doit être consenti pour trois ans et il devient remboursable après ce délai moyennant avertissement préalable de six mois.
Fribourg, le 3 février 1899.
Le Directeur: L. MULLER

Concours de travaux.

La Brasserie Beauregard de Fribourg et Montreux met en soumission les travaux de construction d'un dépôt-glacière à Bulle. Prendre connaissance des plans et conditions jusqu'au jeudi 2 mars prochain, à midi, au bureau de L. Herling, architecte, à Fribourg, avenue de la Tour Henri 427.
(N. B. 1^o Les soumissions partielles ne seront pas prises en considération.)

Victoria's Soap.

Savon lénitif à base de crème d'amidon et de sucs de cocos, le meilleur des savons de toilette pour la beauté du teint.
Dépôt chez A. Margot, coiffeur, en face du Cheval-Blanc, à Bulle.

Miel garanti pur

à 1 fr. la livre.
CONFITURES DIVERSES au magasin de comestibles L. TREYVAUD Grand rue 38, BULLE

Paille de froment, foin et regain

sont livrés à des prix très avantageux par wagon.
S'adresser à Louis Bessner, Fribourg.

Langue allemande.

Méthode intuitive. Italien, arithmétique et autres branches qui pourraient être demandées. Succès de beaucoup d'années. Nombre d'anciens élèves aux postes et chemins de fer. — S'adresser à M. Stutz, instituteur, Kriens (Lucerne).

A VENDRE

Une bonne jument portante et un cheval de 2 ans.
S'adresser à Félicien GAPARY, à Riaz.

ON DEMANDE

un domestique de confiance de 25 à 40 ans, pour travaux de campagne. S'adresser à Alexis GANTY, aux Moulins près Château-d'Éx.

Solides souliers d'ouvriers,

fortement ferrés, à fr. 5.85 et 7.70. Souliers de messieurs, façon militaire, 7.20 et 8.10. Bottines de messieurs 7.30 et 8.20. Souliers de dames et bottines. 6.20 et 7.10. Pantoufles de dames, 1.20, 2.45 et 2.85. Pantoufles de messieurs, 2.95 et 3.65. Chemises de couleurs pour ouvriers, 1.75 et 2.85. Chemises en fort tricot, 1.75 et 2.65. Chemises en tricot très fin avec broderie de soie, 2.95 et 3.85. Chemises de dames, blanches et couleurs, 1.20, 1.65 et 2.10. Calçons de dames en tricot et coutil, 1.40 et 1.75. Jupons tricotés et de coutil, 1.65 et 1.95. Grands mouchoirs de poche couleurs, la douzaine, 1.85. Grands mouchoirs de poche imprimés, la douzaine, 2.75 et 3.40. Mouchoirs de poche blancs, la douzaine, 1.95. Mouchoirs de poche blancs en lin, la douzaine, 3.75. Toile de coton blanche, les 10 mètres, 3.20, 4.20 et 4.80. Rideaux, tull. angl., les 10 mètres, 4.30 à 9.80. Cheviot noir et bleu pour habits d'hommes, le mètre, 3.50.

Chaque acheteur reçoit un beau cadeau.
Maison d'expédition de Winiger, Boswyl.

En 2-8 jours
les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent; 1 flac. à fr. 2 de mon eau antigoitreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et durété d'oreilles.
1 flac. fr. 2.
S. Fischer, méd. prat. à Grub (Appenzell Ra. R.)

A LOUER

Un logement avec ses dépendances et terrasse, au centre de la ville de Bulle. S'adresser à PERRIN BERTHEZ.

A louer à Bulle

un local bien situé pour magasin ou pour bureau, ainsi qu'une cave pour marchand de vins, pouvant servir aussi d'entrepôt. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Logement à louer.

Pour cause de départ, on désire remettre en ville un logement bien situé, composé de 5 pièces, cuisine, cave et galetas; eau à la cuisine. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A louer :

Un logement de 2 pièces. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

socialistes sont satis-
age. Ils applaudissent
spect des principes ré-
ident Faure. — Hier
lieu les obsèques na-
nombre des personnes
evant le cercueil. Les
sieurs salles de l'Elysée.
sse, a représenté notre
té d'envoyé extraordi-
re d'années, les pièces
divisionnaire d'un et
un mythe. Elles avaient
gouvernement avait dû
oures en papier d'un,
chiffre de 110 millions.
onétaire additionnel, le
derniers ordres pour
papier disparaissent de
de nouveau à la mon-
rit de Berlin :
russien a conçu l'idée
r ses immenses terres
es habitants des envi-
cacle extraordinaire de
ue. L'essai a dépassé,
s! Un chameau fait le
t même de trois, et sa
r que celle d'un seul
es allemands se prépa-
r pour compatriote. Quant
chameaux déjà impor-
raissent nullement en
ne II a nommé la reine
régiment de cavalerie
s'est produit entre les
ien-Wan. Environ cent
oit que l'incident a pris
estion des taxes.
lace par l'ingénieur des
e que la découverte des
aux restes des aéro-
chambre des représen-
contre 34 le projet al-
s à l'Espagne, pour la
FRIBOURG
Mardi a eu lieu la mise
par l'Etat de Fribourg
verges, d'Ogoz et d'E-
, pour la cave des Fa-
fr. Le rouge de l'Ermi-
anc a atteint des prix
moyenne 74.4. Le rouge
50 1/2. Le vin d'Epesses
t.
ous relevons les nom-
à 77 cent., à MM. Bert-
rand, Joseph, à Sâles;
60 litres, adjugé au prix
Philipona, à Bulle.
à 86 1/2 cent., à M. Gen-
ully. — Les délégués
rict d'Avenches se sont
avaux, à l'effet de discu-
électrique, reliant Aven-
discussion nourrie, l'as-
suivante :
légués des municipalités
vaux le 19 février 1899,
tion d'un chemin de fer
Avenches et passant par
le se prononcer ultérieu-
re. >
Romont. — Les har-
de véritables privilégiés.
uce, le prix du litre de
actuellement de 13 cent.
ce prix sera maintenu le
urrents ne pouvant arri-

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères

Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :
 4 1/4 % contre certificats de dépôt à 5 ans fixe.
 3 1/2 % sur carnets d'épargne.
 3 % en compte courant, sans commission, remboursable à vue.

Veuillez demander les
Echantillons franco
 des articles ci-contre, ainsi
 que d'étoffes pour dames et
 messieurs, articles en fil et
 en coton des
 Grands magasins
MAX WIRTH
ZURICH
 Expédition de manufactures.

Etoffes noires,

nouveaux dessins, choix magnifique.
 Cachemires noirs Fr. 1.— j. à 5.— p. m.
 Crêpes noirs > 1.50 > 5.40 >
 Cheviots noirs, très durables > 2.— > 4.50 >
 Fantaisies noires > 1.70 > 5.70 >
 Mi-deuil, très beau choix > 1.60 > 3.70 >
 Par suite des prix très bon marché, ma collection
 d'échantillons offre des avantages pour toute personne.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE du canton de Fribourg.

Dans sa séance du 1^{er} février 1899 et en application de l'art. 20, 3^e alinéa, de la loi du 3 décembre 1853, le Conseil de surveillance a décidé de prélever une **provision du demi pour cent** du capital sur chaque placement hypothécaire réalisé dès ce jour. Le taux d'intérêt des prêts hypothécaires demeure fixé au **quatre et quart pour cent l'an**. Les débiteurs d'obligations hypothécaires, acceptées par la Caisse avant le 21 novembre 1898, restent au bénéfice du taux d'intérêt du 4 % fixé par décision du 20 janvier 1896.
 Fribourg, le 3 février 1899.

Le Directeur : **L. MULLER**

MEUNERIE AGRICOLE

BARBEY-NICOLLIER
 Farines, sons maïs et avoines. — Blés comprimés et semoules.
 Gros son français écailles. Tourteaux de lin et sésame supérieur.
 Sous la **CROIX-BLANCHE**, Bulle.
 Gros et détail. Prix réduits.

Le soussigné prévient son honorable clientèle qu'il a
transféré son atelier de ferblanterie
 dans son bâtiment neuf, rue de Gruyères 125.
 Grand perfectionnement d'outillage. — Travail prompt et soigné.
TÉLÉPHONE Henri Fincks.

Grande liquidation de chapeaux

EN TOUS GENRES
 à l'ancien magasin de Pierre Thorin, Bulle.
 En vue de la cessation de mon commerce de chapellerie, je mets en liquidation réelle tous les articles en magasin, consistant en chapeaux feutre et paille, casquettes et bonnets, le tout à bas prix. Les personnes qui se fourniront d'une certaine quantité des dits articles seront avantagées.
Casimir Delacombaz-Glasson, chapelier.

Carême. Carême.

POISSON Morue, godfisch, stockfisch, merluche, hareng, thon, saumon, sardines, maquereaux, quenelles de brochet maigre à la sauce crème et tomate.
 Fruits et légumes.
 AU MAGASIN DE COMESTIBLES
LOUIS TREYVAUD, 38 GRAND'RUE BULLE

LIQUIDATION D'ÉTOFFES

au magasin du **PRINTEMPS**, à BULLE
 En vue de remettre la succession de mon commerce d'étoffes et de diminuer un stock beaucoup trop grand, le magasin du *Printemps* met en liquidation une grande partie de marchandises en tous genres au prix de facture.
 Occasion sans pareille!

Grande baisse sur la chaussure. 10,000 paires souliers.

J'envoie franco, contre remboursement, aux bas prix étonnants suivants :
 Bottes de travail, très fortes, ferrées Nos 40-47 Fr. 12.— au lieu de Fr. 13.50
 amples tiges, très fortes, hautes > 40 47 > 16.50 >
 Souliers de travail, très forts, ferrés > 40 47 > 5.95 >
 cuir génisse > 40-47 > 6.80 >
 lacets, hommes, très forts, façon milit. > 40-47 > 7.90 >
 Bottines à élastiques, hommes, très fortes > 40-47 > 7.80 >
 Souliers bas, hommes, fins, lacets > 40-47 > 7.90 >
 Souliers garçons, très forts, ferrés > 30-34 > 4.50 >
 > 35-39 > 5.50 >
 > 36-42 > 5.80 >
 lacets, dames, hauts, forts > 36 42 > 5.80 >
 Bottines à élastiques, dames, fortes > 36 42 > 5.50 >
 Souliers bas, dames, fins à lacet > 26 29 > 3.70 >
 fillettes, hauts, forts > 30 35 > 4.70 >
 Chemises couleurs, de travail, 1^{re} qualité > > 1.75 >
 Pantalons de travail, toutes grandeurs, 1^{re} qualité > > 3.70 >
 Prix courant détaillé, de tous les articles, gratis et franco, par retour du courrier.
HANS HOCHULI, à la Waarenhalle, FAHRWANGEN (Argovie).

Demandez les
Potages à la minute MAGGI Pois, Riz-Julienne, Tapioca-Julienne, Parmentier, St-Germain, Orge, Blé-Vert, Roussi etc., chez :
Félicie Doutaz, nég., Gruyères.

Avis aux éleveurs de chevaux.
 Le soussigné se rendra, avec son étalon *Brillant*, race du pays, âgé de 4 ans et primé au concours cantonal : Tous les **mardis**, à l'hôtel de la Belle-Croix, à Romont, dès le 21 février ;
 > **jeudis**, à l'hôtel de l'Union, à Bulle, dès le 2 mars et
 > **samedis**, à Châtel-St-Denis, à l'Hôtel de Ville, dès le 11 mars.
 (Payement à la St-Denis.)
Menoud, Julien, étalonnier, Vuisternens-dev.-Romont.

5 médailles bronze, argent et or. S^r PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.
 Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.
 Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.
 > Vuilly : 45 >
 Clôture : 28 février 1899. — Souscription publique à 100,000

OBLIGATIONS A PRIMES

DE 20 FRANCS
 Emises en vertu de l'arrêté du gouvernement en date du 22 février 1892 de l'ÉTAT DE FRIBOURG (Suisse) et en conformité de la convention du 26 juillet 1898.

Ces obligations sont remboursables avec primes ou au pair. Elles participent aux tirages qui auront lieu chaque année le 15 juin et le 15 décembre.
 Le tableau des tirages comprend des primes de
 Fr. 50,000; 30,000; 28,000; 10,000; 8,000; 7,000; 5,000, etc., etc.

Toutes les obligations non primées ou non sorties à 20 fr. seront remboursées à 40 fr. Les tirages seront effectués publiquement à Fribourg, en présence d'un délégué du gouvernement et d'un notaire assermenté. Le fonds nécessaire pour assurer le paiement des primes et les amortissements a été déposé intégralement à la Banque de l'Etat de Fribourg et est garanti par l'Etat.
 Ces obligations sont affranchies de tout impôt. Le paiement des primes et le remboursement des titres seront faits sans aucune retenue, à la caisse de la Banque de l'Etat, 4 mois après le tirage.
 Les listes des tirages seront publiées dans la Feuille officielle du canton de Fribourg et mises gratuitement à la disposition des obligataires.

En outre, chaque obligation concourt, avec 20 numéros spécialement indiqués en marge de chaque titre, à 2 tirages supplémentaires de primes pour un total de 600,000 francs, qui auront lieu le 15 décembre 1902 et le 15 décembre 1904. Primes de 200,000, 100,000, 50,000, 20,000; 5 de 10,000; 10 de 5,000, etc., etc.
 Plusieurs primes peuvent, par conséquent, être obtenues avec un seul titre.
 Le nombre et l'importance des primes des nouvelles obligations sont plus élevés que dans aucune autre émission similaire et font de ces titres une valeur exceptionnellement avantageuse et recommandable.

Fribourg (Suisse), janvier 1899. Banque d'épargne Eggis & Cie.
 On souscrit, dans le canton de Fribourg :
A FRIBOURG : A la Banque de l'Etat et dans ses agences de Bulle, Châtel, Cousset, Morat Romont.
 A la Banque d'épargne Eggis & Cie et chez MM. J. Biadi et Léon Daler, banquiers.
A BULLE : A la Banque populaire de la Gruyère et au Crédit gruyérien.
A ESTAVAYER : A la Banque d'épargne et de prêts et au Crédit agricole et industriel de la Broye.

Goître, gonflement du cou.

Depuis quelque temps, j'étais tourmenté par un goître énorme, ainsi que par un gonflement général du cou et des étouffements dont aucun traitement n'avait pu me guérir. Malgré le conseil qu'on me donna de me faire opérer, je ne pouvais me décider à ce dernier moyen et c'est pendant que je me trouvais dans cette perplexité que des annonces qui me tombèrent sous les yeux m'engagèrent à m'adresser à la Polyclinique privée de Glaris. Cela fut très heureux pour moi, car cet établissement, après m'avoir traité par correspondance pendant quelque temps, m'a complètement délivré de mon mal, ce que je reconnais avec la plus vive reconnaissance. Corcelles s. Payerne, le 20 janvier 1898. Justine Buache Rapin. J'atteste pour certaine la signature de Justine Rapin. Corcelles, le 20 janvier 1898. Jacq. Cherbuin, syndic. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »

Ivrognerie. Guérison.

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout à fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent, et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai, d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Zurich III, le 28 décembre 1897. Albert Werndli. La signature d'Albert Werndli a été légalisée. Pour le syndic, Wolfensberger, subst. de préfet. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »

MM. les entrepreneurs et particuliers sont informés qu'ils trouveront toujours l'excellent

plâtre blanc et gris

des usines de MM. L. Du Pasquier & Cie, à Grandchamp près Veytaux, à des prix très réduits.
 S'adresser à **S. BORRI**, maître gypseur-peintre, à Bulle.
 Bulle. — Emile Lanz, imp.-éditeur.

DIX-HUITIÈME
 PRIX DE L'ABONNEMENT
 Suisse... 1 an
 ... 6 mois
 Étranger... 1 an
 ... 6 mois
 payable d'avance
 Prix du numéro
 On s'abonne dans
 bureaux de p...

BULLE
 Assu
 Un correspon
 Le Fribourgo
 cole, qui le tien
 pose à nos con
 du bétail un ar
 cédentes affirm
 Au système
 simple apprécia
 précisions con
 Les voici :
 M. Joseph K
 cole de Sursée
 qui suit :
 « Dans certai
 ché à introduir
 tail et on a déjà
 > En généra
 obligatoires, ma
 que, pour la Su
 tail est le seule
 > L'intérêt g
 il facilitera la c
 les maladies in
 ce but, l'interv
 time. Les sub
 unies aux cotis
 être la meilleur
 Dans le cant
 les très capabl
 pour l'obligatio
 Grand Conseil,
 aussi conclu par
 battel-Chuard,
 nécessaire pour
 tiques. Enfin, le
 tionné la loi no
 Pour l'instru
 la question est
 disons les disc

FEUILLE
 Lucil
 Et pendant qu'
 à part elle, que le
 les blessures de c
 Joies comme les p
 pieusement élevé
 price si, finaleme
 recommanda don
 Mais Lucile ne
 que sa mère pouv
 toujours vne résig
 qu'elle avait choi
 sacrifices.
 Chabanan n'étai
 c'était plutôt un
 ques qui croient
 et qui supposent,
 leur imposant leur
 Elle remercia
 et des conseils qu
 voyant maintenir
 pas téméraire d'e
 — Que t'a dit L
 revir à femme.
 — Lucile a répo
 tre la volonté de
 ments pour ne pas
 — A la bonne l
 cousin?